



LETTRE AUX PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES

RENTREE 2022



Chères et chers collègues,
'la Ora Na!

« *La créativité, c'est l'intelligence qui s'amuse* ». (A. Einstein)


J'ai l'immense plaisir de rejoindre l'équipe des inspecteurs de Polynésie française à cette rentrée en tant qu'IA-IPR de langues vivantes étrangères. Je prends la suite de Catherine Batsch, dont je tiens à saluer l'engagement et la qualité du travail réalisé. Elle restera la première inspectrice à avoir assuré cette belle mission en Polynésie française, en posant les fondations d'une œuvre qu'il nous appartient de poursuivre collectivement afin que les langues vivantes étrangères contribuent pleinement à la réussite et à l'émancipation de tous les élèves en Polynésie.

La lettre de rentrée de la Ministre invite les acteurs de l'éducation à mettre en œuvre une politique explicite en faveur du bien-être des élèves et d'un climat scolaire serein et à se mobiliser pour consolider les savoirs des élèves et mieux les faire réussir. « Une école accrocheuse est une école qui adopte des pratiques didactiques et pédagogiques qui motivent les élèves à persévérer dans le travail scolaire et qui les encourage à apprendre ». Cette lettre nous engage à mettre la notion de projet au cœur des enseignements : en langues vivantes, ces projets sont par nature enthousiasmants, tournés vers l'autre et ouverts sur le monde, ils donnent du sens aux apprentissages et sont fédérateurs pour les équipes. **Des projets riches de créativité** et permettant la réalisation de soi, afin de partager le plaisir d'apprendre, le bonheur d'aller à l'école et de donner aux élèves l'envie d'aller plus loin.

Le plaisir d'apprendre et le plaisir d'enseigner ensemble sont en réalité les deux faces d'une même médaille : le bien-être des élèves et des personnels sont indissociables. Et nous nous devons collectivement d'être attentifs à ce bien-être et au développement professionnel des professeurs. Je tiens ainsi à féliciter les 11 professeurs stagiaires qui arrivent dans le métier et souhaiter la bienvenue aux professeurs contractuels et à toutes celles et tous ceux qui rejoignent les établissements du Fenua à cette rentrée. Je formule le souhait qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions et j'en profite pour remercier les tutrices et les tuteurs pour leur engagement. Leur mission est à la fois une reconnaissance de leurs compétences et source d'enrichissement professionnel pour eux-mêmes.

Le plaisir d'apprendre ensemble c'est aussi s'engager comme acteur de la formation. Je félicite ainsi les lauréats du CAFFA et invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à se préparer pour les sessions à venir.

Enfin, je vous invite à proposer aux collègues des autres disciplines de nous rejoindre en se présentant à la certification complémentaire en langue vivante. Nous savons à quel point ces collaborations sont enrichissantes et sources d'inspiration.

La créativité est bien l'une des richesses du métier d'enseignant. C'est à la fois une posture qui se construit et un état d'esprit qui se cultive. La complexité croissante du métier nécessite chaque jour davantage de faire preuve de cette créativité, individuellement et collectivement. L'ouverture internationale et tous les projets inter-langues et interdisciplinaires sont autant d'opportunités de travailler ensemble pour partager les bonnes idées et les pratiques, et inventer des solutions pour répondre aux mieux aux besoins de l'école d'aujourd'hui. Il a été montré à quel point les échanges et la mutualisation de pratiques contribuent au bien-être des professionnels de l'éducation. **La mutualisation et la formation entre pairs sont en ce sens un facteur important de développement professionnel.** Le dispositif Classe Ouverte  (cf. annexe) s'inscrit dans cette démarche qui vise à se former au plus près des besoins du terrain et dans le cadre d'une réflexion partagée.

Dans un métier chaque jour un peu plus complexe, il convient aussi de se fixer des priorités pour avancer collectivement autour de sujets clés pour la réussite et l'émancipation des élèves de ce territoire. Ces sujets sont parmi les incontournables de l'enseignement des langues vivantes qui contribuent à l'amélioration du parcours des élèves en Polynésie française :

- ❖ **Ouvrir les élèves au monde et contribuer au vivre ensemble par les langues vivantes**, en contribuant à l'ouverture à l'international des établissements par des partenariats et au travers des projets conduits depuis la classe. L'entrée culturelle mise en avant dans les programmes invite à cette ouverture et à cette rencontre avec l'autre. Il s'agit d'un levier fort pour donner envie aux élèves d'aller plus loin, tout en permettant de prendre en compte et de valoriser le parcours de chacun et le patrimoine culturel, artistique et sportif polynésien. L'évaluation permettant aux élèves de mieux se connaître et de mesurer les progrès, mise au service des apprentissages, constitue dans ce cadre un axe de réflexion incontournable ;



- ❖ **Installer la dynamique de projet au cœur des enseignements** pour répondre aux enjeux du décrochage et contribuer à l'amélioration du climat scolaire, en favorisant l'engagement dans les apprentissages du plus grand nombre. En tant que professeurs de langues vivantes, vous avez construit une expertise autour de l'approche actionnelle qui favorise l'engagement des élèves dans les apprentissages. Cette expertise et la réflexion sur la maîtrise de la langue peuvent être partagées avec l'ensemble de l'équipe éducative autour de projets fédérateurs. Les langues vivantes doivent pouvoir contribuer ainsi pleinement à l'amélioration du parcours des élèves et à leur formation citoyenne ;
- ❖ **Développer les compétences de communication en langue étrangère** en veillant à ce que nos élèves gagnent en confiance en soi et en autonomie, tout particulièrement à l'oral, pour s'insérer socialement et professionnellement dans un monde de plus en plus ouvert et compétitif. La diversité des langues de nos élèves est une richesse collective de ce territoire dont il faut tirer profit. La prise en compte du parcours des élèves, des langues premières – notamment celles de Polynésie –, et de l'ensemble des langues apprises ou environnantes doit permettre de mieux apprendre et de consolider les acquis dans la discipline tout en contribuant à une meilleure maîtrise de la langue. Notre discipline doit par ailleurs tenir compte du fait que les compétences en langues dépendent de l'exposition des élèves à ces dernières dans et hors la classe. L'usage pédagogique des outils numériques constitue ainsi un enjeu fort pour optimiser cette diversité d'environnements d'apprentissage et faire entrer l'ailleurs dans le quotidien de la classe. Les collaborations avec les autres disciplines sont indispensables et feront en sorte que les langues soient plus présentes et deviennent l'affaire de tous.

Ces trois axes, évoqués succinctement ici, constituent des enjeux didactiques, pédagogiques et éducatifs sur lesquels je vous invite à continuer d'avancer collectivement. Nous aurons le plaisir d'en échanger lors des rencontres et des visites de classe. J'aurai alors le plus grand plaisir à découvrir la diversité des pratiques et la richesse des projets conduits dans les établissements polynésiens.

A l'aube de cette année scolaire, il vous appartient d'écrire une nouvelle page avec vos élèves et vos collègues. La créativité, au cœur du plaisir d'apprendre et plaisir d'enseigner, est sans limites si on s'autorise à en faire preuve. Pour cela, osons : osons questionner, osons expérimenter, osons apprendre de nos élèves, osons ouvrir les classes, osons entre les langues, osons les langues dans tous les environnements éducatifs... Osons dire le nouveau monde, comme nous y invite les propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères d'A. Taylor et C. Manes-Bonnisseau (<https://www.education.gouv.fr/propositions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangeres-7052>).

La Polynésie française est connue pour sa tradition de l'accueil. Ce qui est frappant pour un inspecteur qui arrive sur ce territoire c'est l'engagement profond de ses professeurs, certainement parce que cet immense territoire repose paradoxalement sur des liens étroits entre ses habitants : en éduquant ses élèves, on éduque le futur citoyen et comme je l'ai entendu dire, parfois aussi son futur voisin. J'ai déjà eu l'occasion de constater une partie de la richesse des projets dans les établissements ainsi que la vitalité des langues sur le territoire. De toute évidence, le Fenua sait être très créatif ! J'ai maintenant hâte de vous rencontrer et de découvrir tout ce que les équipes mettent en place dans les établissements. Je vous en remercie par avance et je compte pour votre engagement collectif qui porte haut les valeurs d'une école pour tous, ouverte et performante en Polynésie française.

Je remercie l'ensemble des chargés de mission qui ont accepté de travailler à mes côtés : Vairea LUCIANI (anglais-lettres), Marina TUAIRAU (anglais), Matthieu MAGRE (anglais), Valérie GARBET (espagnol), Philippe PELLEMANS (espagnol), Varua MOUA (chinois), ainsi que Ségolène D'ORTOLI-GUICHARD en tant que formatrice académique. Vous pourrez compter sur l'accompagnement de notre équipe LVE à vos côtés.

Au plaisir de nos rencontres et de nos échanges à venir !

Bon début d'année à toutes et à tous,

Yannick HERNANDEZ
IA-IPR Langues vivantes étrangères
Enseignement général, technologique et professionnel

PS. En annexe de ce courrier, les Rendez-vous pour les langues vivantes pour l'année scolaire 2022-2023.



RENDEZ-VOUS POUR LES LANGUES VIVANTES ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Afin de garder le lien entre nous,

- Les actualités sur l'enseignement des LVE en Polynésie seront mises en ligne sur le site : <https://langues.monvr.pf> ;
- Vous serez aussi destinataires des informations importantes **sur votre boîte mail académique. Merci de la consulter régulièrement.**



Le **dispositif CLASSE OUVERTE** s'inscrit dans une démarche de mutualisation de pratiques en permettant de sortir de l'isolement de la classe pour réfléchir entre collègues. Il vise à **développer un réseau solidaire** des professeurs de langues vivantes étrangères souhaitant s'auto-former autour de problématiques professionnelles qui les intéressent. Je vous invite à vous inscrire dans cette démarche de mutualisation. Pour toute information : <https://langues.monvr.pf>

Les dispositifs de formation au PAF (à candidatures individuelles) :

- Le plaisir d'écrire : comment faire en LVE ? ;
- Les pratiques collaboratives en langues ;
- La pédagogie de projet en LVE ;
- Les stratégies à construire en compréhension ;
- Le numérique : intégrer les outils en LVE ;
- Les pratiques théâtrales en LVE ;
- Évaluer les acquis des élèves en langues ;
- La préparation à la certification en LVE (professeurs des autres disciplines).

Inscriptions **jusqu'au 18 septembre** à l'adresse suivante :

<https://www.education.pf/dfci/plan-academique-de-formation/>

L'évaluation des élèves continuera de nous occuper cette année, notamment dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets d'évaluation des établissements.

Le test Ev@lang : les compétences en anglais des élèves de troisième ont été testées en 2022 en métropole et en Polynésie française. Seules 2 activités langagières ont été évaluées, ainsi que les savoirs linguistiques. Les résultats sont à analyser avec précaution : ils ne constituent que des indicateurs à resituer dans le contexte du test et à mettre en complémentarité avec les évaluations et les observations des équipes. Le test est cependant l'occasion d'interroger la construction de ces compétences tout au long du parcours des élèves. Il s'agit bien de réfléchir collectivement aux pratiques d'entraînement aux activités de réception et à la façon de les rendre toujours plus efficaces. La réflexion autour de la compréhension sera nourrie dans le cadre du PAF (cf. ci-dessus) et à l'occasion des déplacements de l'équipe de LVE dans vos établissements. Pour toute information sur le test : <https://www.evalang.fr/fr/evalang-college> + dossier en ligne sur le [site académique](#).

Lycées professionnels : La transformation de la voie professionnelle s'installe progressivement dans les pratiques. Le caractère pluridisciplinaire du Chef-d'œuvre permet aux enseignants de LVE de s'engager dans ce dispositif de façon ponctuelle ou plus régulière. Le *vademecum* du Chef-d'œuvre est en ligne sur la page suivante : <https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel>

Lycées généraux et technologiques : La réforme de la voie générale et technologique se poursuit : comme vous le savez, les Epreuves communes ne sont plus à l'ordre du jour. Vous trouverez ci-dessous le lien vers la version consolidée de la note de service relative aux évaluations des candidats à compter de la session 2022, ainsi que la faq et un guide pour l'évaluation : <https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat#summary-item-1>

Dès cette rentrée, il sera aussi possible de valoriser, dans la scolarité et pour le baccalauréat, des périodes de mobilité européenne et internationale effectuées par les élèves de lycée : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo31/MENE2206449N.htm>

La certification Cambridge (CEC) : elle est une reconnaissance et une valorisation du parcours des élèves en anglais et concerne les élèves de SELO en classe de terminale (LGT et LP), ainsi que les élèves suivant les spécialités LLCE en anglais. Je vous invite à vous signaler pour rejoindre le vivier des examinateurs : une opportunité pour enrichir votre réflexion sur l'évaluation de la compétence en langue.

La certification en anglais annoncée en BTS, DUT et Licence a été finalement abandonnée. Le Conseil d'Etat a annulé le décret du 03 avril 2020 : <https://www.conseil-etat.fr/actualites/bts-dut-licence-une-certification-en-anglais-par-un-organisme-exterieur-ne-peut-etre-demandee-pour-obtenir-ces-diplomes>.